



**COMMUNE DE GABIAN (34320)**

Extrait de délibération Conseil Municipal  
Séance du Mercredi 12 Mars 2025

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 034-213401094-20250312-0009-DE



L'an deux mille vingt-cinq, et le 12 Mars 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

**Présents :** Mesdames LOPEZ Chantal - GROUSSET Emilie - LABROUSSE Marlène - ROUSSET Agnès – PAILLES Séverine – GALZY Isabelle - Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, ISARN Pierre, LAVIT Frédéric - SOULIE Christophe.

**Procuration :** Monsieur DE BARROS Claudy donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

**Secrétaire de séance :** Madame LOPEZ Chantal

009/2025 Approbation du Budget Primitif Photovoltaïque 2025

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le Budget Primitif 2025 Photovoltaïque qui reprend les chiffres de résultat votée précédemment.

	Budget PRIMITIF 2025	
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	85 000.00€	85 000.00€
INVESTISSEMENT	79 500.00€	79 500.00€

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

**APPROUVE** le budget primitif photovoltaïque 2025.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Francis BOUTES

